

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

FINANCES ET FISCALITE – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

FINANCES ET FISCALITE – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 à L.1612-20, L.2311-1 à L.2342-2, L.5216-8, L.5216-8-1 et L.5212-36,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération n°c54-09-2019 du 23 septembre 2019 relative à la création d'une régie à autonomie financière en charge du service public de l'eau et organisation sur l'Agglomération,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 12 janvier 2021,

Le Budget annexe Régie du Service des Eaux du Vivier s'équilibre en section de fonctionnement par un niveau de recettes réelles s'élevant à 10 450 515 €, composées principalement du produit de la vente d'eau aux abonnés (6 700 000 €), de la location des compteurs (1 300 000 €) et des redevances réglementaires perçues (1 700 000 €). Ces recettes permettent de financer les dépenses courantes de fonctionnement - les charges de personnel pour 2 951 650 €, les dépenses d'exploitation pour 2 482 900 €, les versements à l'Agence de l'Eau pour 1 700 000 € et les intérêts d'emprunts pour 450 000 € - et de dégager un autofinancement brut de 2 088 165 €.

Ce dernier participera au financement des dépenses d'équipements s'élevant à 5 078 000 € dont l'extension et le renouvellement des réseaux de distribution (1 730 000 €) et la réhabilitation du château d'eau (1 375 000 €). Des subventions Agence de l'eau pour un montant de 50 000 € et un emprunt de 4 089 835 € assureront l'équilibre de la section d'investissement.

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et recettes :

- section de fonctionnement : 11 319 365,00 €
- section d'investissement : 7 086 850,00 €

Le Conseil d'Agglomération :

- Adopte le budget primitif 2021 du budget annexe Régie Service des Eaux du Vivier tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué